

# CONSEILS & PERSPECTIVES

Le magazine des experts-comptables des Hauts-de-France | N°4

**Bienvenue  
dans la  
profession !**

**Dossier  
La transformation  
numérique**

**Rencontres avec les acteurs  
politiques & économiques  
régionaux**

**ORDRE DES  
EXPERTS-COMPTABLES**   
Région Hauts-de-France



# PUBLIEZ

vos **ANNONCES LÉGALES** en quelques **CLICS !**

[www.annonceslegales.pro](http://www.annonceslegales.pro)

## Nouveau :

Possibilité de publier sous 24h  
vos annonces sur nos sites  
internet habilités

## Rapide & efficace

**Publiez**  
votre annonce  
dans toute la France  
+ Dom Tom (inclus)

**Devis**  
**instantané**  
en ligne

**Attestation**  
**de parution**  
Immédiate



Besoin d'externaliser les formalités juridiques liées à vos dossiers de  
façon ponctuelle ou permanente ?

**Gazette Solutions propose également des solutions de gestion de  
formalités juridiques**



**Une Question? Une présentation sans engagement?**  
**CONTACTEZ NOUS !**



**Caroline Coppey**

☎ 06.22.60.75.83

Depts **59 & 62**

@ [c.coppey@gazettesolutions.fr](mailto:c.coppey@gazettesolutions.fr)



**Arnaud Sellier**

☎ 06.17.87.32.62

Depts **02, 60 & 80**

@ [arnaud.sellier@picardiegazette.fr](mailto:arnaud.sellier@picardiegazette.fr)

# SOMMAIRE

Avril 2022 | N°4

## VIE DE LA COMMUNAUTÉ

- p. 4 Les jeunes qui comptent
- p. 7 Session DEC novembre 21 :  
mise à l'honneur des diplômés
- p. 8 Cérémonie de prestation de serment



## DOSSIER

- p. 12 La transformation numérique :  
accompagnement, conseils & rencontres



## ATTRACTIVITÉ DE LA PROFESSION

- p. 20 Présentation des sections ANECS & CJEC
- p. 22 Transitions Pro : un partenaire d'avenir
- p. 23 Nouveau programme P.O.E.C
- p. 24 Et si vous deveniez expert de justice ?

## SANTÉ DES ENTREPRISES

- p. 26 Image PME : analyse régionale  
du 3<sup>ème</sup> trimestre 21
- p. 32 Suite des rencontres  
avec les acteurs régionaux



## À LA DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE

- p. 34 Les tiers-lieux dans les Hauts-de-France
- p. 37 Portrait de famille
- p. 38 Agenda
- p. 38 Form@t & la certification QUALIOPI



Éditeur : Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Hauts-de-France

Siège : 10, rue de Tenremonde à Lille – 03 20 15 80 80

Représentation territoriale : 516, rue Saint-Fuscien à Amiens – 03 22 71 28 00

Directeur de la publication : Hubert TONDEUR - Responsables de la rédaction : Corinne RENART & Amélie VALLETEAU DE MOULLIAC - Coordination du projet : Anissa YAHYAOUÏ – e-mail : [ayahyaoui@oec-hdf.com](mailto:ayahyaoui@oec-hdf.com)

Droits et copyrights :

Conception graphique : Agence Mixte - [agencemixte.com](http://agencemixte.com) - JD Graphiste - Imprimeur : La Gazette Medias

Photographes : Aurélie EVRARD, Laurent GHESQUIÈRE, Denis PAILLARD et Cyrille STRUY

La reproduction totale ou partielle des articles publiés dans ce numéro est interdite sauf autorisation préalable du directeur de la publication. Les articles publiés dans ce numéro n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

# LES JEUNES QUI COMPTENT

Le Conseil et la Compagnie poursuivent leur volonté de promouvoir la profession pour attirer les jeunes vers les métiers du conseil et du chiffre. C'est dans ce cadre que le premier *Tournoi de Gestion post-bac Hauts-de-France* s'est tenu en fin d'année dernière.

L'action dédiée aux jeunes organisée par les instances en partenariat avec la région académique des Hauts-de-France a rassemblé le 25 novembre au format distanciel 32 établissements de la région, dispensant les formations du bac+2 au bac+5. Chaque établissement, représenté par une équipe de 4 étudiants, a suivi de très près durant cette journée la gestion d'une entreprise en situation concurrentielle.

7 établissements se sont particulièrement distingués et ont été récompensés le 2 décembre lors d'une remise de prix au siège régional à Lille. Véritable expérience

professionnelle, l'action qui tend à se pérenniser permet au travers d'une simulation de gestion digitalisée de promouvoir auprès des étudiants la profession qui recrute.

2 établissements, le lycée Giroux Sannier de Saint-Martin-Boulogne, équipe vainqueur du Grand prix et l'EIC Tourcoing, équipe dauphine ont représenté la région lors de la finale nationale des 9 & 10 décembre à Paris. Les instances ont été fières de voir les deux équipes primées au niveau national : Giroux Sannier a remporté la 1<sup>ère</sup> place du tournoi et l'EIC a remporté le 2<sup>nd</sup> prix du challenge Marketing ! 🏆

## ON PARLE DE NOUS

Sélection de quelques articles parus dans la presse écrite

Article dans *l'Observateur du Douaisis* « Tournoi de gestion, 4 lycéens de Rimbaud y participent » paru le 2 décembre 2021

Article « Retour en images du 1<sup>er</sup> Tournoi de gestion post-bac Hauts-de-France » paru le 22 décembre 2021 dans *Picardie la Gazette* & le 24 décembre dans *la Gazette Nord Pas-de-Calais*

Article dans *la Semaine du Boulonnais* « 4 étudiants remportent la 1<sup>ère</sup> édition du Business game expertise comptable » paru le 7 janvier 2022

Article dans *la Voix du Nord* « Au lycée Giroux Sannier, une équipe fantastique devient championne de France » paru le 9 janvier 2022



1. Animation de la remise de prix par les Présidents de l'Ordre & de la Compagnie
- 2 & 3. Près de 60 personnes étaient présentes pour la cérémonie de remise de prix
4. Hubert TONDEUR, Président de l'Ordre & Grégory MOUY, Président de la Compagnie
5. le Grand prix de l'Ordre, de la Compagnie & de la région Académique des Hauts-de-France remis par Paul HELLWIG, Inspecteur d'Académie, à Giroux Sannier
6. L'EIC Tourcoing, équipe dauphine
7. La clôture de la remise de prix en toute convivialité



## PALMARÈS DU PREMIER TOURNOI DE GESTION 2021



### CHALLENGE STRATÉGIE

1<sup>er</sup> prix : Lycée Giraux Sannier St Martin Boulogne  
2<sup>nd</sup> prix : EIC Tourcoing

### CHALLENGE GESTION & FINANCE

1<sup>er</sup> prix : IAE Lille  
2<sup>nd</sup> prix : Lycée Gérard de Nerval Soissons

### CHALLENGE MARKETING & COMMUNICATION

1<sup>er</sup> prix : Lycée Giraux Sannier St Martin Boulogne  
2<sup>nd</sup> prix : Institut polytechnique Unilasalle Beauvais

### CHALLENGE CULTURE ÉCONOMIQUE

1<sup>er</sup> prix : IAE Valenciennes  
2<sup>nd</sup> prix : Lycée Gaston Berger Lille

### GRAND PRIX DE L'ORDRE, DE LA COMPAGNIE & DE LA RÉGION ACADÉMIQUE DES HAUTS-DE-FRANCE

Équipe vainqueur : Lycée Giraux Sannier  
St Martin Boulogne  
Équipe dauphine : EIC Tourcoing



## PREMIER TOURNOI DE FINANCE 2022



Les instances se sont associées au 1<sup>er</sup> trimestre au lycée Édouard Gand d'Amiens pour organiser le premier *Tournoi de Finance* régional. Cette action a permis aux étudiants de vivre une nouvelle expérience de simulation virtuelle, plus particulièrement par la gestion de la trésorerie d'une entité en investissant dans un portefeuille d'actions. **18 établissements** ont participé à cette première édition représentant **101 équipes de 3 étudiants**. Le jeu boursier s'est déroulé du 1<sup>er</sup> février au 25 mars puis la finale s'est tenue à Amiens le 30 mars.



## L'INTERVIEW CROISÉE

Valérie CABUIL, Rectrice de l'académie de Lille

**En quelques mots, pourriez-vous nous présenter le fonctionnement de la région académique des Hauts-de-France ?**

Les régions académiques ont été créées le 1<sup>er</sup> janvier 2020, dans le cadre de la réforme territoriale pour mettre en place des stratégies éducatives cohérentes à l'échelle régionale, notamment dans le cadre de la formation professionnelle, de l'apprentissage, de l'orientation tout au long de la vie professionnelle, du numérique éducatif, de l'international, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les académies restent le service public de proximité et assurent la gestion des personnels de l'éducation nationale.

**Comment percevez-vous le partenariat existant avec le Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Hauts-de-France ?**

Ce partenariat est d'une grande richesse pour nos élèves et étudiants. Il est une base solide pour répondre à notre principal objectif : faire connaître les métiers de la comptabilité pour ce qu'ils sont réellement. Ces métiers souffrent d'un déficit d'image alors qu'ils ont, nous le savons très bien, considérablement évolué vers le conseil et la maîtrise des systèmes d'information. L'enjeu est de permettre la rencontre entre nos jeunes et ces métiers, qui insèrent, et de créer des vocations. Les tournois de gestion sont une formidable occasion de rencontrer ces métiers.



Raphaël MULLER, Recteur de l'académie d'Amiens

**Quels conseils et quelles recommandations pourriez-vous donner à notre institution pour attirer les jeunes vers les métiers du conseil et de la gestion ?**

Il me semble que l'enjeu majeur réside dans la promotion et « l'image de marque » de votre profession. Il conviendrait en effet de mieux faire connaître la comptabilité dans ses principes généraux, ses formations, ses métiers, ses débouchés et ce, tant auprès de nos élèves que de nos enseignants. Vous pourriez ainsi multiplier les interventions et présentations dans les établissements scolaires, proposer des stages d'observation aux collégiens et lycéens, sans oublier d'inclure les professeurs dans ces démarches de découverte.

**Selon vous, quelles seraient les bonnes raisons de rejoindre une formation qui permette d'intégrer une société d'expertise comptable & d'audit ?**

Débuter une formation dans le domaine de la comptabilité permet d'ouvrir un champ très vaste de débouchés professionnels : c'est là l'un des atouts majeurs de votre profession. Il existe en effet une grande variété de métiers en lien avec la comptabilité, de missions et de structures dans lesquelles on peut exercer.

## ENTRETIEN AVEC...

Paul HELLWIG, Inspecteur d'Académie, Inspecteur Pédagogique Régional d'économie & gestion – Lille

Le Rectorat de l'Académie de Lille organisait traditionnellement en partenariat avec l'Ordre le tournoi de gestion destiné aux élèves de 1<sup>ère</sup> STMG. Depuis 2014, 2400 élèves ont participé à cette action ! Elle se déroule en trois temps : un premier tournoi en classe permet de couvrir les savoirs du programme en matière de gestion financière, puis les gagnants de chaque établissement participent à un second tournoi qui permet de sélectionner les dix meilleures équipes. Elles s'affrontent enfin durant une journée au siège de l'Ordre sur un modèle plus complexe. Un jury composé d'enseignants & experts-comptables départage les équipes selon la qualité d'analyse présentée. Nous espérons renouveler l'expérience bientôt !

Denis LEFEVRE, Inspecteur d'Académie, Inspecteur Pédagogique Régional d'économie & gestion – Amiens

Formalisé dans une convention depuis 2009, le partenariat a permis d'organiser différentes actions à destination des formations supérieures (nuit qui compte, tournoi de gestion et de finance, participation aux jurys, ...) sur le territoire Picard. Cela a contribué à rapprocher les professionnels du chiffre et les professeurs pour permettre une meilleure connaissance des attentes de tous au service de la formation et de l'insertion des futurs diplômés. Cette année nous poursuivons ces actions dans le cadre de la région académique avec le projet de les étendre aux classes de baccalauréat STMG.



# FÉLICITATIONS AUX NOUVEAUX DIPLÔMÉS !



Mickaël ANDRE



Elvire BINI



Louise  
BLANQUART



Julien CARON



Delphine CAYEUX



Aurore DEMOULIN



Kévin DESCHAMPS



Vincent DEUBELLE



Saad DRAIFI



Jonathan  
GAQUERE



Damien GBAGUIDI



Julien  
JACQUESSON



Nesrine KAMOUN



Sami KANOUN



Manuel KOUDOU



Jordan LAGNIE



Marion LICOUR



Victor MAY



Mathieu  
MORONVALLE



Franck NOUGARET



Sabrina PETIT



Mickaël PICOT



Victoire RASSON



Pierre RAUSCENT



Karim ROUIJEL



Fabien SARTORI



Emilie TIMMERMAN



Alexandre  
VERLEENE



Nathalie VINCENT



Elise WICQUART

# BIENVENUE DANS LA PROFESSION !

Près de 350 personnes se sont réunies pour l'occasion, le premier événement rassemblant la profession depuis plusieurs mois !

Retour sur cet événement important pour les jeunes experts-comptables.

**68** nouveaux inscrits dont 24 femmes et 44 hommes ont prêté serment le 4 mars dernier dans le cadre prestigieux du Louvre Lens lors d'une cérémonie en présence de leurs proches et pairs ainsi que plusieurs personnalités locales et régionales.

La cérémonie a été parrainée par Pierre-Noël LUIGGI, Président-Fondateur d'Oscaro Power & Fondateur d'Oscaro.com qui a évoqué ses attaches particulières avec la région. Elle a également été rythmée par la remise de plusieurs prix dont le prix du meilleur mémoire offert par le Conseil régional de l'Ordre & le partenaire INTERFIMO et le prix du plus

jeune inscrit offert par la CAVEC, la caisse d'assurance vieillesse de la profession.

Avant la déclaration officielle des nouveaux membres, *Je jure d'exercer ma profession avec conscience et probité, de respecter et de faire respecter les lois dans mes travaux*, Hubert TONDEUR, Président & Pierre GIROUX, Ancien Président du Conseil régional de l'Ordre Picardie Ardennes ont mis à l'honneur les récipiendaires. La soirée s'est clôturée dans l'agora du musée par un cocktail dînatoire convivial et la visite privée de la fascinante galerie du temps. ▀





## BIENVENUE AUX 100 RÉCIPENDAIRES DE LA PROMOTION 2020/2021

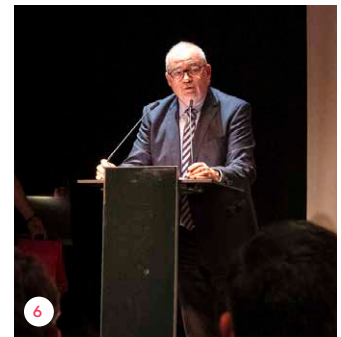
Brahim ABBAR, BEUVRAGES  
Céline ACIN-REMY, BOVES  
Saïd ARABA, WATTIGNIES  
Angélique ARDHUIN, BOVES  
Pierre AUBERT, COMPIEGNE  
Jean-Adrien, AUBRUN, LAMBERSART  
Claire BAILLY, COMPIEGNE  
Charles BARDEL, LILLE  
Rachid BAZZOUH, ALLONVILLE  
Antoine BIGAND, SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM  
Emmanuel BLONDEL, LILLERS  
Christian BODDAERT, VENETTE  
Karim BOUGATEF, CHÂTEAU-THIERRY  
Ludovic BOUILLARD, GUISE  
Angélique BRACQUART, LONGUENESSE  
Geneviève BRICE, CHÂTEAU-THIERRY  
Stéphane BRILLON, VILLENEUVE D'ASCQ  
Thomas BRION, BOVES  
Fabien CASSAN, LILLE  
Aurélien CHARLES, SENLIS  
Stéphane CLERGEOT, DUNKERQUE  
Franck CONTI, ABSCON  
Germain DAIRAY, HALLUIN,  
Glykia DE JUAN CUEVAS, LILLE  
Michaël DEBOUDT, LAMBERSART  
Vianney DECLEMY, LA MADELEINE  
Sébastien DELATTRE – HAUSEMONT, HOULPIN  
ANCOISNE  
Adrien DESESPRINGALLE, COURTEUIL  
Albano DI MASSO, LILLE  
Adil DIRA, LILLE  
Soleynne DONCHE, ANZIN-SAINT-AUBIN  
François DUMETZ, VALENCIENNES  
Ludivine DUMONT, BRETEUIL  
Baptiste DUPONT, WAMBRECHIES  
Narjis EL MOHIB, NOGENT SUR OISE  
Marie-Hélène FALEMPIN, CALAIS  
Mickaël FAUDET, LA SENTINELLE  
François-Xavier FELIX, VILLENEUVE D'ASCQ  
Pierre-Antoine FILIPPI, ANNOEULLIN  
Thomas FRAQUET, TEMPLEUVE  
Christelle GAGER, COMPIEGNE  
Steven GALET, BREBIERES  
Laetitia GORIN BLEUET, SAINT-QUENTIN  
Marie GRAUX, ROUBAIX  
Adeline GRESSIER, SAINT-MARTIN-BOULOGNE  
Mathilde GUEROULT DELASSUS, BOVES  
Benjamin HERINGUEZ, SAINT-LAURENT-BLANGY  
Christian HERLIN, ROUBAIX  
Jérémy HUBERT, BIACHE-SAINT-VAAST  
Clément HUNSICKER, BEAUVAIS  
Khadija JAMIA – SABRI, SAINT-AMAND-LES-EAUX  
Richard KPOUNOU, SAINT-LAURENT-BLANGY

Samantha KRAEMER, LENS  
Céline LAMARRE, ABBEVILLE  
Audrey LAMART, COMPIEGNE  
Carine LANVIN, ROSIERES-EN-SANTERRE  
Fabrice LATIE KOUONGNI, CARVIN  
Nicolas LECOMTE, LA MADELEINE  
Séverine LELARD, VENETTE  
Thomas LEMAIRE, TOURCOING  
Vincent LEPEVE, LAMBERSART  
Céline LESAGE, LE CATEAU CAMBRESIS  
Stéphanie LESTIENNE, SIN LE NOBLE  
Paul LIEVEN, SAINT-LEONARD  
Guillaume LOMBART, RADINGHEM EN WEPPE  
Steve LOMBO, PLACHY BUYON  
Jérémy LONGATTE, ROUVIGNIES  
Thierry LONTOUO TCHOUALA, TOURCOING  
Thomas MARIAGE, HEM  
Lionel MARQUES, TOURCOING  
Benoît MARTEL, CALAIS  
Emmanuelle MARTELLO, LIEVIN  
Mélanie MESSERSCHMIDT, SAINT-LAURENT-BLANGY  
Philippe MEURIOT, BEUVRY  
Coralie MOULLIERE, LAMBERSART  
Jeanne NGUYEN, AMIENS  
Anthony NONNEZ, MARCQ-EN-BAROEUL  
Augustin NOTELET, LILLE  
Pierre PENNEQUIN, AMIENS  
Vincent PETIT, TEMPLEUVE  
Cathy PINARD GRESSIER, BOVES  
Matthieu PINERO, MARCQ EN BAROEUL  
Jean-Baptiste PLANCKE, METEREN  
Emilie POISSONNIE, LILLE  
Marie POURRE, AMIENS  
Charles PROUVEUR, LA SENTINELLE  
Juan QUEVAUVILLERS, VILLENEUVE D'ASCQ  
François SALOME, QUESNOY-SUR-DEULE  
Marin SENSE-DELACRESSONNIERE, LILLE  
Loïc SERRES, VILLENEUVE D'ASCQ  
Julien TAUZIN, LILLE  
Julie TAUZIN PILLON, WAMBRECHIES  
Julie THERY CHAMPION, GOUVIEUX  
David TIRY, LILLE  
Paul TRIQUET, LAMBERSART  
Nikolas VANDELANOTTE, LILLE  
Thomas VANDERDONCK, MARCQ-EN-BAROEUL  
Marc WAGNER, MARCQ-EN-BAROEUL  
Jawad ZIANI, VILLENEUVE D'ASCQ  
Nicolas ZOWEZAK, MERIGNIES



***Les experts-comptables & les commissaires aux comptes partagent la vision créative des chefs d'entreprise. Ils aident à faire grandir les entrepreneurs. À nos côtés, la profession nous accompagne et nous conseille au quotidien pour écrire de belles histoires entrepreneuriales.***

**Pierre-Noël LUIGGI,**  
Parrain de la cérémonie



1. Hubert TONDEUR, Président
2. L'assemblée venue honorer les récipiendaires
3. L'ensemble des récipiendaires
4. Pierre-Noël LUIGGI, Parrain de la cérémonie
5. Sophie NIKULA, représentante la Gazette partenaire de l'événement
6. Pierre GIROUX, Ancien Président
- 7 à 13. Les groupes de récipiendaires mis à l'honneur
10. Frédéric SOL, représentant INTERFIMO partenaire de l'événement
- 14 à 16. Clôture de la soirée par un cocktail & la visite du musée



## FÉLICITATIONS AUX PRIMÉS !

### Prix du meilleur mémoire 2021

Deux prix ont récompensé les meilleurs mémoires :

**Mathilde GUEROULT DELASSUS** remporte le 1<sup>er</sup> prix Hauts-de-France pour son mémoire sur la transmission de la société piscicole & **Thierry LONTOU TCHOULA** remporte le 2<sup>nd</sup> prix Hauts-de-France pour son mémoire sur le management des risques dans les TPE « importateurs-distributeurs » de produits alimentaires issus d'Afrique noire.



Prix du plus jeune inscrit remis par la CAVEC, représenté par **Christophe MAERTENS**

Pour la promotion 2020, les prix des plus jeunes inscrits ont été attribués à **Julie THERY CHAMPION** & **Germain DAIRAY** respectivement âgés de 30 & 29 ans.

Pour la promotion 2021, les prix des plus jeunes inscrits ont été attribués à **Soleyne DONCHE** & **Benoît MARTEL** respectivement âgés de 29 et 27 ans.



De haut en bas :

Julie THERY CHAMPION,  
Germain DAIRAY  
et Benoît MARTEL



# LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE :

## accompagnement, conseils & rencontres

 Temps de lecture  
15 mn

Les cabinets font face à une grande mutation qui engendre de nouveaux enjeux stratégiques de positionnement, de missions et de gestion des compétences. Plus que jamais la profession doit aujourd'hui revoir son orientation afin de faire évoluer les cabinets et développer d'autres activités spécifiques.

**L**a commission Innovation & Performance numérique du Conseil de l'Ordre, dont la mission est d'accompagner la profession dans les mutations digitales, a lancé une campagne de formation importante sur de nombreux sujets dont la digitalisation des process & la communication digitale, le bulletin de paie, la signature et la facture électroniques. Pour ce dernier sujet, le projet a été associé au projet France Num initié par la BPI. Pas moins de 15 animations en présentiel et distanciel ont permis à 400 experts-comptables & collaborateurs de se former sur cet enjeu majeur de la digitalisation des entreprises.

>>SUITE P.14

### TOUT SAVOIR... EN 9 SEC.

La profession traverse actuellement des transformations considérables en matière digitale. Pour accompagner ces changements, le Conseil régional de l'Ordre au travers de sa commission Innovation & Performance numérique propose aux cabinets des temps d'information, de formation et des outils pratiques.





# LA FACTURE ÉLECTRONIQUE

## Le contexte

**A** partir du 1<sup>er</sup> juillet 2024, l'obligation de facturation électronique entrera en vigueur. Elle concernera toutes les entreprises assujetties à la TVA opérant en BtoB. En effet, à compter de cette date, elles devront avoir fait le choix de la plateforme sur laquelle elles souhaitent recevoir leurs factures afin d'être référencées sur l'annuaire de l'administration fiscale. Cette nouvelle réglementation représente un enjeu fort pour la profession comptable. Afin de rester au cœur des flux de facturation et d'éviter le risque de désintermédiation, il est nécessaire que les experts-comptables s'emparent du sujet et sensibilisent les entreprises dès maintenant. Ces dernières ont besoin de l'accompagnement et des conseils de la profession pour réussir sereinement cette transition, notamment concernant le choix des outils. Il est donc important pour les experts-comptables qu'ils s'assurent de sélectionner une plateforme adaptée à leurs propres besoins et à ceux de leurs clients. Cette plateforme doit fluidifier et simplifier la récupération des factures par les cabinets et non la complexifier. ✚

### Une plateforme pensée pour la profession comptable

**jefacture.com** est la plateforme de gestion des factures électroniques dédiée aux cabinets d'expertise comptable et à leurs clients. Elle permet notamment la création et la collecte de factures, la distribution des factures de vente, le règlement des factures d'achat, l'intégration de ces pièces en comptabilité, etc. Toutes les factures qui transitent par la plateforme sont transformées au format Factur-X, scellées avec le cachet de l'Ordre des experts-comptables et archivées en ligne pendant 10 ans. Les experts-comptables ont accès aux dossiers de leurs clients. Cette fonctionnalité garantit une visibilité sur toutes les factures et ainsi, une maîtrise complète des flux de facturation.



**jefacture.com**

Plateforme de factures électroniques

## Rappel du calendrier

- 🕒 **1<sup>er</sup> juillet 2024** : obligation de réception pour toutes les entreprises et obligation d'émission pour les grandes entreprises
- 🕒 **1<sup>er</sup> janvier 2025** : obligation d'émission pour les ETI
- 🕒 **1<sup>er</sup> janvier 2026** : obligation d'émission pour les TPE et PME



### L'INTERVIEW



**Aurélien PIERRON**, Directrice de l'Agence Mixte, société de conseil en management de l'identité et communication à Arras

#### Comment appréhendez-vous la facture électronique ?

*J'attends avec impatience la généralisation de la facture électronique !*

*En effet, je suis actuellement dans une transition pas toujours facile à gérer pour une dirigeante de TPE, comme moi. Il y a une multiplication des canaux de réception des factures : le courrier papier (et oui, encore !), les pdf en pièces-jointes de mails, les factures déposées sur nos espaces clients en ligne, etc. La transmission mensuelle des factures à notre expert-comptable nécessite de tracer chacun de ces circuits pour n'en oublier aucune. C'est chronophage !*

#### Quel est l'apport de votre expert-comptable dans sa mise en place ?

*Heureusement, notre cabinet est très avancé sur la numérisation des pièces comptables. Il nous a mis à disposition un outil en ligne pour émettre et sécuriser nos devis et factures. Je suis aujourd'hui à l'aise avec cet outil. Quant aux factures fournisseurs, je les transmets via une appli : je scanne les factures papier, je téléverse les pdf et dépose le tout dans mon espace client dédié. Le plus long, c'est de scanner les factures et justificatifs de dépenses CB. Je suppose que lorsque toutes les entreprises émettront des factures électroniques, nous gagnerons un temps fou !*



RECRUTER EN 1 CLIC SUR  
[emploi.comptaconseilaudit-hdf.com](http://emploi.comptaconseilaudit-hdf.com)



# Nos équipes comptent !

Découvrez la **plateforme de recrutement**  
de la profession comptable dans les Hauts-de-France

**#recruteurs** postez vos offres et embauchez vos futurs talents

# L'ACCOMPAGNEMENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE

**L**a profession est en pleine mutation. Le rôle de la commission Innovation & Performance numérique du Conseil régional de l'Ordre doit permettre à chaque professionnel de réussir sa transition numérique. A l'aube de l'avènement de la facture électronique, il est indispensable et urgent de revoir le fonctionnement des cabinets afin de saisir l'opportunité d'une telle mutation de nos pratiques professionnelles.

## LES CONSEILS DES ÉLUS DE LA COMMISSION INNOVATION & PERFORMANCE NUMÉRIQUE pour une transition numérique réussie

**Christelle GAGER & Karim KARKOUR**



La venue du numérique au sein de nos cabinets d'expertise représente une véritable opportunité pour l'expert-comptable qui va pouvoir ainsi retrouver toute sa place auprès du chef d'entreprise par l'utilisation de la DATA de plus en plus abondante. Apprivoiser la DATA et son exploitation passe cependant par une stratégie de conduite du changement, un management des compétences et une industrialisation des différents processus de nos cabinets.



Avec l'avènement du numérique, nos cabinets doivent se doter des outils les plus performants et les mieux adaptés pour digitaliser nos process de production et accompagner nos clients dans leur transformation numérique. Dans ce cadre, notre commission participe activement pour promouvoir le projet numérique porté par notre conseil Supérieur et lancé par France Numérique et Bpifrance (facture électronique, transformation digitale des TPE/PME, etc.) Il s'agit là d'une opportunité à saisir pour les cabinets de notre région et ainsi entrer dans l'ère de la DATA.

## RGPD : ET SI...

**Eric FLAMENCOURT, expert-comptable & membre de la commission  
Innovation & Performance numérique du Conseil régional de l'Ordre**

En 2018, le RGPD - Règlement Général sur la Protection des Données, entre en application sous la tutelle de la CNIL. Souvent considéré comme une obligation administrative demandant aux entreprises d'inventorier les flux contenant des données personnelles, de mettre à jour ses pratiques d'accès et de droits d'utilisation, le RGPD est pourtant le premier texte important parlant directement de la sécurité des données de l'entreprise, certes par l'axe des données personnelles mais c'est un début. Notre environnement devient numérique

et l'intégralité des flux que nous gérons est soit complètement dématérialisé soit en cours de l'être.

Les données (personnelles et autres) sont au cœur de notre production et nous devons nous préoccuper de leur sécurité avant d'être victime d'une cyberattaque.

Profitions de mettre en place le RGPD dans nos cabinets en élargissant le spectre à toutes les données traitées et affichons clairement notre volonté de protection des données de nos clients.



## L'INTERVIEW



### Transition numérique et formation, quelles aides peut nous apporter notre OPCO ATLAS ?

Entretien avec François INFANTES, Délégué régional ATLAS Hauts-de-France Normandie

En tant qu'opérateur de compétence de la profession, ATLAS est le partenaire formation privilégié des experts-comptables et des commissaires aux comptes.

#### Quels dispositifs met-il à leur disposition en matière d'aide à la transition numérique ?

La transformation numérique de l'économie touche en effet beaucoup de secteurs d'activités, y compris celui de l'expertise comptable et commissariat aux comptes. L'OPCO ATLAS peut intervenir à différentes étapes. Tout d'abord en proposant aux cabinets qui le souhaitent de bénéficier d'un diagnostic de maturité sur le sujet. Cela prend la forme d'un accompagnement par un conseil externe. D'une durée de 4 jours avec pour objectif l'évaluation de la maturité digitale et la mise en place d'une stratégie de transformation intégrant la montée en compétences des salariés. La prise en charge peut aller jusqu'à 80% du coût du conseil. Toutes les informations sont disponibles sur le site [opco-atlas.fr](https://opco-atlas.fr).

Le second niveau porte sur les actions de formations destinées aux salariés de vos cabinets. Il s'agit de financements des coûts pédagogiques à des hauteurs très significatives. Plusieurs dispositifs existent, en voici une synthèse :

- L'enveloppe Mutualisée plan de développement des compétences : pour des actions courtes et ciblées
- La subvention régionale MUTECO octroyée par la DREETS Hauts-de-France : pour accompagner le projet plus global de l'entreprise avec une prise en charge à hauteur de 50% maximum des coûts pédagogiques engagés
- Un financement Etat grâce au FNE - Fonds National pour l'Emploi : pour les entreprises et les projets éligibles, la prise en charge peut aller jusqu'à 100% du coût pédagogique sous réserve des fonds disponibles

Bien entendu, nous intervenons uniquement sur la formation et non sur l'achat d'un éventuel logiciel en lui-même, ni son paramétrage technique et l'ensemble de nos dispositifs sont soumis à conditions.

Chaque entreprise adhérente à l'OPCO ATLAS peut approfondir le sujet avec son conseiller dédié, il saura vous guider au mieux pour vérifier votre éligibilité et vous guider sur le dispositif le plus approprié à vos besoins. Vous pouvez nous contacter par mail à [antennelil@opco-atlas.fr](mailto:antennelil@opco-atlas.fr).



#### Pouvez-vous nous donner des exemples de parcours éligibles ? Quels types de demande ont jusque-là été financés ?

A titre d'exemple, un cabinet accusant un ralentissement d'activité a décidé de changer de progiciel de gestion. L'ensemble du personnel nécessitait d'être formé dans un délai très court, et chaque salarié sur un parcours d'au moins 21 heures de formation. Une demande de subvention FNE a été déposée et le financement de l'ensemble du projet a été obtenu. Le cabinet investissant le coût de logiciel ainsi que le temps consacré à la formation, le FNE prenant en charge les coûts pédagogiques afférents.

#### La profession a-t-elle fait beaucoup de demandes de prise en charge ?

MUTECO est récent, puisque lancé en octobre 2021, à ce jour un seul cabinet l'a mobilisé sur la région Hauts-de-France. Au niveau du FNE, les cabinets sont encore peu consommateurs de ce dispositif, qui était réservé jusqu'en septembre 2021 aux entreprises en difficultés. Depuis lors, les critères d'éligibilité ont été élargis et permettent à un plus grand nombre d'y avoir recours. Les cabinets qui changent en profondeur leur fonctionnement en passant à la digitalisation peuvent entrer dans la catégorie « mutation » proposée par l'Etat.

C'est une opportunité à explorer pour la profession d'autant plus que ces aides ne sont ni infinies ni éternelles. Il s'agit de fonds publics accompagnant le plan de relance post Covid-19.



# LES POLITIQUES NUMÉRIQUES RÉGIONALES

## L'INTERVIEW



**Laurent RIGAUD, Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France & Vice-Président du Conseil régional Hauts-de-France**

**Vous venez d'être réélu à la tête de la Chambre de Métiers des Hauts-de-France pour un nouveau mandat à un moment économique à la fois difficile et en pleine mutation. Dans ce contexte, quels sont les axes principaux de votre projet pour les artisans de la région ?**

*Nous venons de passer une période inédite, à laquelle personne n'était préparé ! Nous, artisans, avons vécu des périodes de détresse, des périodes de doute, et des joies aussi, fort heureusement.*

*On a su s'adapter, et répondre aux besoins des citoyens, des consommateurs, qui ont redécouvert le commerce de proximité. Nous avons été en première ligne, on a été essentiels ! Je salue d'ailleurs le travail colossal des experts-comptables, qui ont remarquablement accompagné nos entreprises pendant cette crise. Avec mes collègues élus à la Chambre de Métiers, nous travaillons à sécuriser « aujourd'hui », le court terme, et à préparer demain. Car de cette crise, il restera de nouveaux modes de consommer, de travailler, des aspirations environnementales également, et nous devons préparer cette transition de l'artisanat pour le projeter à 2025 / 2030. C'est pourquoi les trois piliers, sur lesquels est construite cette mandature, sont le développement économique, les compétences et les territoires. Concrètement, cela passe par un engagement de proximité pour le développement de l'artisanat et l'accompagnement des entreprises notamment en matière de transition écologique et numérique.*

**En ce premier trimestre 2022, comment se portent les artisans de notre région ? quel est leur état d'esprit, leur moral et quelles sont les perspectives qui s'offrent à eux ?**

*Au premier trimestre, nous avons constaté que 70% des artisans ne rencontrent pas de difficultés économiques particulières, mais seulement 17% envisagent de l'investissement pour le trimestre prochain. Les signes de reprise sont évidents et les aides de l'État ont pu soutenir les artisans durant cette période compliquée, mais nous ne cessons d'être vigilants après plus de deux ans de pandémie. Nous avons des secteurs sur lesquels nous avons un suivi particulier, tels les métiers satellites de l'événementiel.*

*Globalement, l'artisanat est et reste fort dynamique.*



**Sur le plan des recrutements, les métiers de l'artisanat sont-ils en tension ? Que mettez-vous en œuvre pour attirer les jeunes vers vos métiers ?**

*Nous le voyons, le secteur de l'artisanat a connu un boom des vocations. Le secteur étant très dynamique, nous avons de forts besoins de compétences. Nous avons besoin de jeunes pour accompagner le développement de nos entreprises, et à moyen et long terme d'une génération de repreneurs. Le sourcing des candidats est également un sujet d'actualité, le fil conducteur même des semaines à venir.*

*C'est pour ces raisons que nous allons engager un programme « pro apprentissage » à la CMA, et ferons également appel à nos partenaires de l'emploi. Nous devons collectivement investir dans la formation des jeunes, notamment par l'apprentissage. Je rappelle que nos métiers de l'artisanat sont des emplois d'avenir non-délocalisables et valorisants : 88% de nos apprentis trouvent un emploi dans les 6 mois et la moitié créeront leur entreprise dans les 10 ans !*

**Sur le plan de la nécessaire digitalisation des TPE-PME, comment voyez-vous celle des artisans ?**

*La CMA a un rôle majeur dans l'accompagnement et la formation des artisans vers des organisations plus connectées à leurs clients, à leur environnement et des modes de fonctionnement plus performants grâce à des services numériques adaptés à l'artisanat. Nous*

voulons mieux identifier et soutenir des services numériques « pro économie de proximité ». Des services qui créent de la valeur pour nos artisans. Nous voulons aussi faire du numérique un vecteur de modernité de nos entreprises pour les rendre plus performantes et plus attractives. Nous voulons aller plus loin sur ce sujet, c'est pourquoi j'ai créé une Vice-Présidence à la transition numérique et au digital, afin de continuer à développer nos services et accompagner les 110 000 artisans des Hauts-de-France, au plus proche de leurs problématiques.

Et il y a encore fort à faire, notamment dans l'accompagnement à la visibilité des entreprises artisanales sur internet, la cyber sécurité ou tout simplement la création de leur site marchand (4 TPE-PME sur 5 n'en ont pas). Enfin, sur l'année 2021, nous avons réalisé plus de 900 diagnostics et 800 accompagnements dédiés au numérique. Nous avançons, et continuerons à nous mobiliser sur ce sujet stratégique ! Les comportements des consommateurs ont évolué, il faut être présent en ligne, mais également digitaliser le fonctionnement de l'entreprise, comme demain la facturation. La pandémie a permis une meilleure prise de conscience sur le sujet, c'est pourquoi nous nous sommes donnés les moyens pour mieux accompagner les artisans.

**L'enjeu des jours  
et des mois à venir  
sera de poursuivre  
l'accompagnement  
de nos entreprises  
artisanales, tout en  
les projetant dans le  
« monde de demain ! »**

**Vous êtes  
à deux doigts  
d'entreprendre ?**

  
**business story**  
votre projet a rendez-vous  
avec un expert-comptable

Bénéficiez de 3 **rendez-vous offerts** avec un expert-comptable de votre choix pour étudier votre projet.

[www.business-story.biz](http://www.business-story.biz)

 **l'expert  
comptable**  
un conseil qui compte

# LES JEUNES DANS LA PROFESSION !

L'Association des Experts-Comptables Stagiaires – ANECS & le Club des Jeunes Experts-comptables & Commissaires aux comptes – CJEC ont pour vocation de fédérer et accompagner les jeunes professionnels. Depuis le rapprochement territorial, 4 sections les représentent dans les Hauts-de-France. Voici un tour d'horizon des objectifs & des actions à mener pour chacune d'elles.

## ANECS NORD PAS-DE-CALAIS



*L'ANECS Nord Pas-de-Calais a élu un nouveau bureau en début d'année. Nous sommes ravis de vous le présenter. Afin de répondre au mieux aux objectifs de l'association, dont le principal est d'accompagner un maximum d'experts-comptables stagiaires vers le DEC, notre section a décidé de se réinventer !*

*3 commissions sont nouvellement créées : la première est chargée d'organiser des réunions thématiques avec nos partenaires et des intervenants extérieurs, la seconde est chargée d'intervenir auprès des étudiants des*

*filiales pour témoigner de nos riches et diverses expériences professionnelles pour les attirer vers nos métiers et la dernière est chargée d'accompagner les stagiaires et mémorialistes jusqu'au diplôme.*

*Notre section s'implique également aux côtés des instances pour représenter notre belle profession, la première intervention de l'année s'est d'ailleurs tenue au lycée Saint-Paul à Lens en janvier dernier.*

*Pour en savoir plus, n'hésitez pas à suivre nos actualités sur les réseaux sociaux et visiter notre site.*

## ANECS PICARDIE

*L'ANECS Picardie prend à cœur de représenter, informer et aider ses adhérents. Telles sont les aspirations de notre section. Grâce aux subventions annuelles des instances et de nos partenaires, nous proposons à nos adhérents des réunions autour de sujets techniques et nous les accompagnons dans la préparation et la réussite du diplôme.*

*Nous travaillons étroitement aux côtés du Conseil de l'Ordre & la Compagnie régionale des*

*commissaires aux comptes afin de promouvoir la profession dans les Hauts-de-France.*

*A titre d'exemple, l'ANECS Picardie a mené en 2021, en collaboration avec les instances une campagne de communication auprès des étudiants des filières en allant à leur rencontre dans leur établissement.*

*Nous souhaitons continuer ces interventions en 2022, avec pour objectif d'attirer encore plus de jeunes dans notre belle profession.*



*Nous continuerons à organiser nos réunions thématiques et souhaitons remettre au cœur de ces rencontres, l'aspect convivial qui caractérise si bien l'ANECS.*



## CJEC NORD PAS-DE-CALAIS

*En 2022, la nouvelle équipe élue représente et accompagne les jeunes consœurs & confrères dans leurs projets post DEC au travers d'événements favorisant les échanges et retours d'expérience en toute convivialité. Nos souhaits sont de faire murir les projets d'exercice professionnel, faire vivre le réseau entre jeunes professionnels de l'expertise comptable, de l'audit, mais pas seulement !*

*De nombreux avantages sont à la disposition des jeunes experts-comptables & CAC tels que l'accès gratuit aux afterworks mensuels co-organisés avec les instances, syndicats et partenaires (thèmes techniques et interprof.), au groupe d'échanges #Slack, aux réductions exclusives (logiciel de prod, banque, assurance, outils de com...) et aux formations organisées par le Club Gestion de Patrimoine Hauts-de-France.*

*Le CJEC Nord Pas-de-Calais s'associe également aux actions des instances et plus particulièrement à la cible jeunes. A titre d'exemple, la section était*



*représentée pour remettre un prix attribué à l'occasion du 1<sup>er</sup> tournoi de gestion régional et ainsi porter la voix des jeunes professionnels.*

## CJEC PICARDIE

*2021 a été marqué par des rencontres ponctuelles de restrictions. Cependant, nous partons en 2022 avec de nouvelles envies et un bureau enrichi de profils hétéroclites et avons à cœur de poursuivre la dynamique engagée. La convergence est l'esprit que le CJEC Picardie impulse à travers notre éthique et les projets à mener.*

*L'année sera donc riche en événements et le concours de nos instances reste un pilier de notre fonctionnement ! À ce titre, la section planifie de reconduire le GALA du CJEC, incontournable pour nos adhérents et partenaires. Elle projette également de mettre en place des actions pour aborder les problématiques liées à l'installation et plus particulièrement l'accompagnement des jeunes commissaires aux comptes : négociation sur*

## LES MEMBRES DU BUREAU



### ANECs Nord Pas-de-Calais

- Président : Léandre BAILLON
- Vice-Présidente : Laura CHOUGMAGER
- Trésorier : Cédric DUQUESNOY
- Secrétaire : Violaine VANHERSEL
- Membres actifs : Théo LAURENT, Lucile PODA & Blandine VANDOMME

[nord-pdc@anecs.org](mailto:nord-pdc@anecs.org)

### ANECs Picardie

- Présidente : Pauline CARBONNIER
- Vice-Présidente : Gwénaëlle LECOINTE
- Trésorière : Lucie MADOUX
- Secrétaire : Laure CARPENTIER
- Secrétaire adjointe : Manon JARQUE
- Membres actifs : Valentin BOUCHER, Pierre FRAIGNEAU, Amandine HANOCQ & Aurélie LEGRAS

[picardie@anecs.org](mailto:picardie@anecs.org)

### CJEC Nord Pas-de-Calais

- Président : Juan QUEVAUVILLERS
- Trésorier : Julien TAUZIN
- Secrétaire : Sébastien ERSENT
- Membres actifs : Sabrina PETIT & Hélène TALHIMT

[nord-pdc@cjec.org](mailto:nord-pdc@cjec.org)

### CJEC Picardie

- Président : Steve LOMBO
- Vice-Présidente : Carine LANVIN
- Trésorière : Marie POURRE
- Secrétaire : Aurélie LEGRAS

[picardie@cjec.org](mailto:picardie@cjec.org)



*des produits et ressources, proposition d'outils pratiques, organisation de réunions thématiques et de formations, développement du réseau, etc. Enfin, le club poursuit son engagement auprès des instances pour intervenir auprès de toutes leurs cibles et contribuer ainsi à dynamiser notre profession.*

# TRANSITIONS PRO : UN PARTENAIRE D'AVENIR

Transitions Pro Hauts-de-France : acteur référent des transitions professionnelles agit en faveur du développement des compétences et de l'emploi dans la région. Au cours de leur vie professionnelle, les salariés sont amenés à changer de métier. L'association paritaire agréée par l'Etat est là pour les accompagner ! Le Conseil régional de l'Ordre s'engage à faire connaître ses dispositifs.

L'organisme innove dans l'accompagnement des entreprises en mutation souhaitant soutenir la reconversion de leurs salariés vers les besoins en compétences et métiers de demain. A titre d'exemple, d'ici 4 ans, il accompagnera 200 entreprises de la région pour répondre aux enjeux des métiers de l'Intelligence Artificielle.

Le déploiement du dispositif Transitions Collectives illustre également sa volonté de développer et faciliter les parcours de reconversion pour l'entreprise et ses salariés. ▀

## L'ORGANISME EN QUELQUES CHIFFRES



Transitions Pro : un **réseau** de 18 structures régionales

En Hauts-de-France : **5 espaces d'accueil de proximité** à Lille, Amiens, Arras, Saint-Omer et Valenciennes

Un domaine d'expertise maîtrisé depuis **1983** : Transitions Pro était connu sous l'appellation Fongecif jusqu'au **31 décembre 2019**

Début janvier 2022, **déjà + de 150 salariés** impactés par l'évolution de leurs métiers se sont vus proposés le dispositif TransCo par leur employeur

En 2021 : **3200 salariés** en Hauts-de-France ont changé de vie professionnelle avec l'aide de Transitions Pro



## TÉMOIGNAGE

**Mathieu MARTYNSKI,**  
expert-comptable mémorialiste



*Dans un contexte économique marqué par la crise sanitaire et la mutation des marchés, l'expert-comptable, partenaire privilégié des dirigeants, a un rôle prépondérant dans l'accompagnement des entreprises. Afin d'anticiper les besoins de l'un de nos clients fragilisés par cette situation, nous l'avons assisté dans la mise en place du dispositif TransCo piloté par Transitions Pro. Notre intervention a notamment consisté à identifier les emplois fragilisés, formaliser l'accord GEPP et accompagner le dirigeant dans le processus de négociation auprès des salariés. Nous avons également eu un rôle de coordination avec les partenaires sociaux. L'intervention de Véronic DEJONGHE, Chargée de développement, a permis de valoriser notre mission, d'animer sereinement un dialogue social favorable à l'action et d'assister les salariés dans leurs projets de reconversion. Cette relation tripartite, gage de réussite de mise en place du dispositif, a fortement contribué à la pérennisation de l'activité de notre client.* ▀

**Pour plus de précisions, vous pouvez contacter**

Charlotte SAUVAGE – Responsable Pôle Développement Innovation

[csauvage@transitionspro-hdf.fr](mailto:csauvage@transitionspro-hdf.fr)

[www.transitionspro-hdf.fr](http://www.transitionspro-hdf.fr)

# NOUVELLES POEC POUR TROUVER & MONTER EN COMPÉTENCE NOS FUTURS COLLABORATEURS

Dans le précédent numéro de *Conseils & Perspectives*, nous vous présentions les Préparations Opérationnelles à l'Emploi Collectives - POEC mises en place l'année dernière en partenariat avec notre OPCO ATLAS pour répondre aux besoins de recrutement en collaborateurs comptables et gestionnaires de paie. Présentation des nouveaux programmes 2022.

Cette année, ATLAS et le Conseil régional de l'Ordre s'associent à nouveau pour proposer dans notre région de nouvelles POEC inédites ! L'objectif poursuivi avec ces nouvelles préparations opérationnelles à l'emploi est de former en 400 heures des demandeurs d'emploi niveau Bac +2, sélectionnés avec le concours de Pôle Emploi, afin de leur permettre cette fois d'atteindre le niveau requis pour intégrer une licence professionnelle en comptabilité.

La POEC sera réalisée à Lille (Roubaix) et probablement Compiègne par l'AFPA - Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes. Elle devrait débiter au plus tard en mai 2022. Les apprenants seront donc prêts pour reprendre fin août la licence professionnelle, qui sera, quant à elle, proposée en alternance dans ces mêmes villes par le CNAM - Conservatoire National des Arts et Métiers Hauts-de-France. La sélection des candidats sera naturellement effectuée en concertation par ces deux organismes de formation et les experts-comptables qui cherchent à recruter. Grâce au stage compris dans la POEC et l'apprentissage en licence professionnelle, les

demandeurs d'emploi seront tout de suite immergés dans le monde du travail.

L'obtention de cette licence leur permettra d'être immédiatement « opérationnels » pour travailler en cabinet d'expertise comptable et leur ouvrira aussi la possibilité de continuer les études en master. ▮

Pour davantage de précisions sur ces nouvelles POEC > [gdiard@oec-hdf.com](mailto:gdiard@oec-hdf.com)

***Ce dispositif présente le double avantage de proposer aux experts-comptables des collaborateurs d'un niveau plus élevé et d'offrir aux demandeurs d'emploi la possibilité de continuer les études en alternance jusqu'au master et pourquoi pas rentrer ensuite en stage d'expertise comptable pour passer le DEC***

## Les étapes clés du programme

Hubert TONDEUR,  
Président du Conseil régional de l'Ordre

Mars & avril  
Recrutement

Du 6 mai au 9 juin  
Parcours de formation

Du 13 juin  
au 1<sup>er</sup> juillet  
Stage en cabinet

Du 4 au 29 juillet  
Poursuite du parcours  
de formation

30 août  
Début de la licence pro  
du CNAM en alternance



# EXPERTS-COMPTABLES & COMMISSAIRES AUX COMPTES, ET SI VOUS DEVENIEZ EXPERTS DE JUSTICE ?

Certains litiges complexes soumis à la justice nécessitent l'expertise d'un professionnel expérimenté dans un art, une science, une technique ou encore un métier. On l'appelle « expert de justice ». Sa mission : apporter au juge des renseignements et éclaircissements sur des aspects techniques. Parmi ces experts, des experts-comptables et commissaires aux comptes, qui interviennent dans les domaines de l'économie et de la finance.

## L'INTERVIEW



Rencontre avec Bruno DUPONCHELLE, expert-comptable, commissaire aux comptes honoraire & Président d'honneur de la Compagnie nationale des experts-comptables de justice

**Depuis combien de temps êtes-vous expert de justice ? Quelles sont les raisons qui vous ont incité à exercer cette fonction ?**

*J'ai été inscrit sur la liste des experts près la cour d'appel de Douai en 1978, sur la liste nationale des experts agréés par la Cour de cassation en 2001 et au tableau des experts près la cour administrative d'appel de Douai en 2005. J'ai rempli plus de 350 missions d'expertise : civiles, pénales, de justice administrative, dans les procédures collectives, tiers évaluateur de l'article 1843-4 du code civil, arbitrages.*

*Dans le cabinet dont je suis issu, les experts-comptables étaient experts judiciaires.*

**Comment définiriez-vous la mission de l'expert de justice ? Quelles sont les qualités à avoir et les compétences à mettre en œuvre ?**

*L'expert dans la Cité est celui qui apporte la vérité scientifique et technique au juge : celui-ci peut rendre son jugement sur la base des faits établis par un professionnel indépendant.*

*L'expert doit être à l'écoute des parties qui expriment leur propre vérité. Leur appréciation divergente des faits est à l'origine du conflit. Le juge et les parties attendent de l'expert un avis objectif et impartial qui s'exprime dans un rapport didactique, explicite, univoque et compréhensible par des personnes*



*qui ne maîtrisent pas la technicité de l'expert. Les compétences techniques doivent être complétées par des qualités rédactionnelles.*

*Des compétences spécifiques doivent être acquises : principes directeurs du procès, procédures de l'expertise au civil, au pénal et à l'administratif, évaluation des préjudices économiques, évaluation des titres, recherche et exposé des manœuvres frauduleuses en pénal.*

*L'expertise de justice procure un épanouissement intellectuel. Aucune mission ne ressemble à une autre. L'expertise participe à la résolution amiable des conflits. En pénal, la découverte des manœuvres frauduleuses permet d'être plus vigilant lors du contrôle des comptes de ses propres clients.*

## L'INTERVIEW



Rencontre avec François GERARD, expert-comptable, commissaires aux comptes & élu à la CRCC des Hauts-de-France

**Vous êtes jeune expert-comptable et commissaire aux comptes, qu'est-ce qui vous a décidé à devenir expert de justice ?**

*L'idée m'avait toujours intéressé, mais je l'avais laissée de côté. Un préjugé nous laisse croire à tort qu'il faut déjà travailler dans un cabinet en faisant pour pouvoir s'inscrire.*

*C'est en réalisant une mission contractuelle de recherche dans le cadre d'une suspicion de fraude interne d'une entreprise que le sujet m'est revenu. À la suite de mes travaux, l'avocat-conseil du client m'a recommandé de postuler pour devenir expert de justice. Qu'il y avait des besoins dans ce domaine.*

*Je me suis renseigné et suite à l'acceptation de ma candidature je suis passé en période probatoire de 3 ans.*

**Quels arguments pourriez-vous donner à un jeune professionnel libéral pour l'inciter à devenir expert de justice ?**

*Devenir expert de justice est, je pense, avant tout avoir la volonté de rendre service à la justice en y apportant son expertise. Le concept est simple, aider le juge dans son travail avec un rapport répondant précisément à des questions.*

*Dans mon cas c'est souvent de l'évaluation d'entreprise, de l'analyse comptable et de l'analyse de données.*



*Expert de justice c'est découvrir le principe du contradictoire, le déroulé d'un procès et savoir bien gérer un planning entre les demandes de pièces et les réunions avec les parties.*

*Le plus intéressant est la diversité des situations. Chaque affaire a une histoire et si elle est en justice c'est qu'elle n'est pas simple. Notre rôle est d'apporter un éclairage technique en toute impartialité.*

*Enfin, nous ne sommes pas seuls, déjà entre confrères, mais également avec les associations d'experts judiciaires. Par exemple pour la cour d'appel d'Amiens il y a la CEJCAA - Compagnie des Experts Judiciaires du ressort de la Cour d'Appel d'Amiens.*

## LES EXPERTS DE JUSTICE, C'EST QUOI ?



Les experts de justice ou experts judiciaires sont des professionnels de diverses spécialités qui mettent leur savoir au service de la justice. Ces professionnels sont inscrits sur une liste établie par la cour d'appel après un examen attentif de leur candidature. Ils sont assermentés et désignés par la cour d'appel et les tribunaux de leur ressort, pour formuler **un avis éclairé aux magistrats**.

Cependant, leur avis ne s'impose pas au juge, qui reste libre dans la façon de l'intégrer dans sa décision.

*Le code de déontologie de l'expert de justice précise à l'article R.221-11 les conditions d'inscription au tableau des experts.*

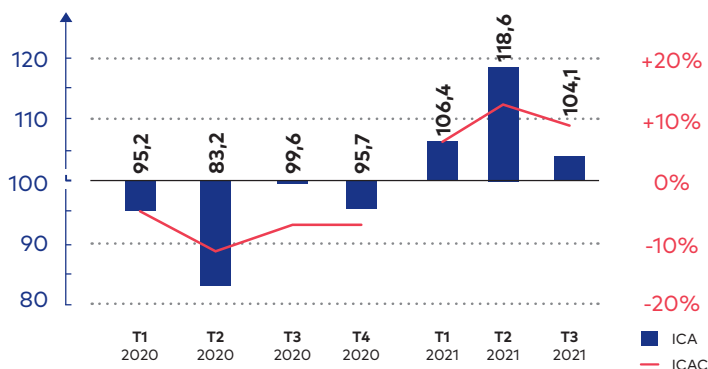
Contactez-nous pour plus d'informations [contact@oec-hdf.com](mailto:contact@oec-hdf.com).

# IMAGE PME

## 3<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2021

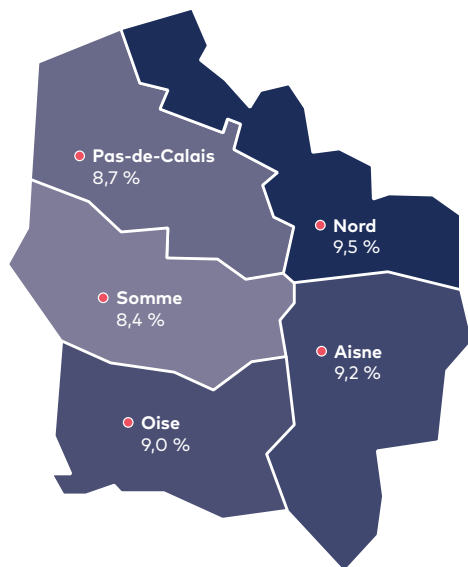
### L'ANALYSE DE L'ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DE L'ACTIVITÉ

- Au 3<sup>e</sup> trimestre 2021, les mesures restrictives ont été allégées, même si la mise en place du passe sanitaire a pu avoir des effets sur certaines activités. Les TPE-PME des Hauts-de-France ont ainsi enregistré un troisième trimestre consécutif de croissance, avec une hausse de chiffre d'affaires (CA) de 4,1 % par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2020. La comparaison avec les résultats de 2019, c'est-à-dire avant-crise, révèle une progression de 3,2 %\*\*\*.
- L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) indique une hausse d'activité de 9,1 % par rapport aux trois premiers trimestres 2020. Comparativement aux trois premiers trimestres 2019, il affiche une augmentation de 0,9 %.
- Ces résultats moyens masquent cependant des disparités comme le détaille la suite de l'analyse.



de hausse cumulée de CA sur la période du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> trimestre 2021 par rapport à la période du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> trimestre 2020

### LA CARTE DES DÉPARTEMENTS (en ICAC)



### L'ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DES DÉPARTEMENTS

- Comme lors du précédent trimestre, les TPE-PME de tous les départements de la région ont affiché une forte hausse de CA cumulé sur les trois premiers trimestres, notamment car les baisses d'activité avaient été particulièrement significatives un an plus tôt. Ces hausses sont comprises entre +8,4 % pour la Somme et +9,5 % pour le Nord.
- L'analyse des résultats par rapport aux trois premiers trimestres 2019 révèle une situation plus contrastée. Les entreprises de l'Aisne affichent de nouveau la plus forte croissance (+2,1 %), suivies de celles du Pas-de-Calais (+1,4 %) et du Nord (+0,9 %). Les structures de la Somme (+0,1 %) et de l'Oise (-0,2 %) enregistrent des résultats globalement stables.

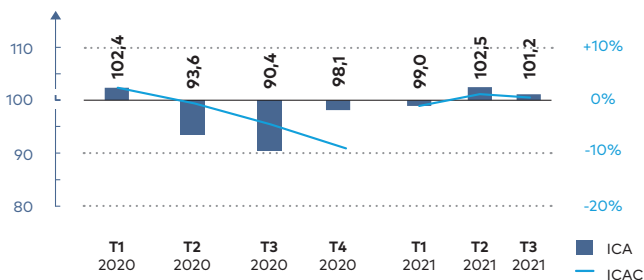
\* L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. \*\* L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. \*\*\* : Ce trimestre, en complément de l'ICA et l'ICAC entre T3 2021 et T3 2020, nous avons aussi calculé l'évolution entre T3 2021 et T3 2019 (c'est-à-dire avant-crise), sur un périmètre d'entreprises présentes dans la base sur ces deux périodes (donc légèrement différent). Cela permet de mettre en perspective les résultats affichés au 3<sup>e</sup> trimestre 2021 par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2020.



## L'ÉVOLUTION DE L'INDICE D'ACTIVITÉ PAR SECTEUR

### Agriculture, sylviculture et pêche\*

Les TPE-PME régionales de l'agriculture, sylviculture et pêche affichent un deuxième trimestre consécutif de croissance (+1,2 % par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2020). Elles voient ainsi leur CA cumulé depuis le début d'année augmenter de 0,6 % comparativement à la même période l'an passé. Il convient toutefois de mettre en regard ces résultats des baisses d'activité de 2020. En effet, comparativement à 2019, le CA s'est réduit de 3,6 % sur le trimestre et de 2,5 % en cumulé depuis le début d'année.



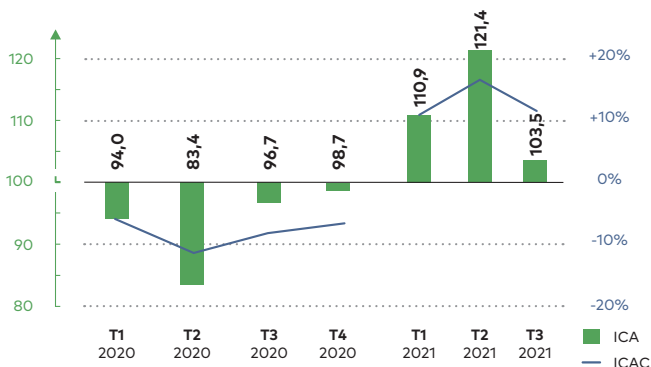
**+0,6 %**

de hausse cumulée de CA sur la période du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> trimestre 2021 par rapport à la période du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> trimestre 2020

\* NB : les échantillons étant faibles pour ce secteur, les résultats sont à interpréter avec précaution.

### Industrie manufacturière

Les structures de l'industrie manufacturière enregistrent un troisième trimestre consécutif de progression de leur activité (+3,5 %) et une hausse de 11,2 % en cumulé depuis le début d'année, même si l'effet de base est toujours favorable. La comparaison par rapport aux résultats d'avant-crise révèle une baisse de 0,8 % par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2019 mais une hausse de 1,5 % par rapport aux trois premiers trimestres 2019.

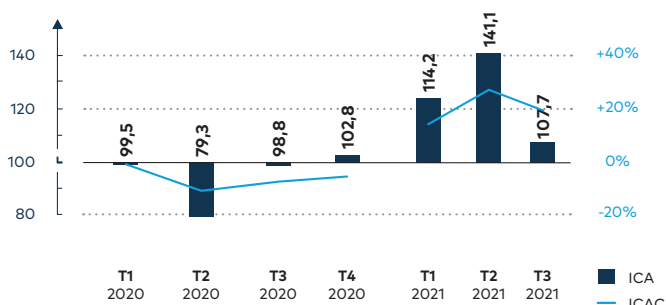


**+11,2 %**

de hausse cumulée de CA sur la période du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> trimestre 2021 par rapport à la période du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> trimestre 2020

### Construction

Pour les TPE-PME de la construction, la croissance est toujours de mise. Elles enregistrent une hausse de CA de 7,7 % au 3<sup>e</sup> trimestre 2021 et voient ainsi leur activité progresser de 19,2 % sur les trois premiers trimestres, comparativement à la même période l'an passé. L'analyse des résultats par rapport à 2019 révèle une augmentation de 5,3 % de CA au 3<sup>e</sup> trimestre et de 9,1 % en cumulé sur les trois premiers trimestres de l'année.



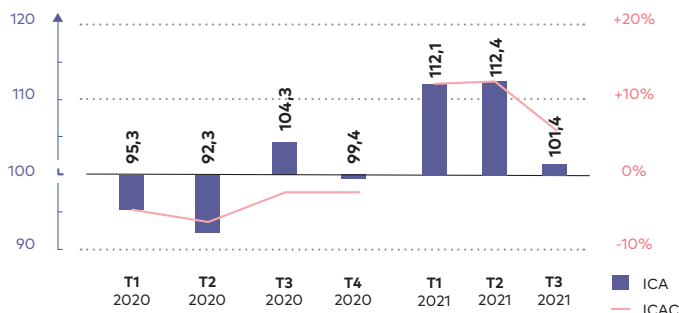
**+19,2 %**

de hausse cumulée de CA sur la période du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> trimestre 2021 par rapport à la période du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> trimestre 2020



## Commerce

Les structures du commerce des Hauts-de-France voient leur activité croître de 1,4 % par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2020, malgré l'effet de base défavorable. En cumul sur les trois premiers trimestres de l'année, elles enregistrent une augmentation de CA de 7,6 % par rapport à la même période en 2020. Comparativement à 2019, les structures du secteur affichent une hausse de 6 % sur le trimestre et de 4,5 % en cumul depuis le début d'année.



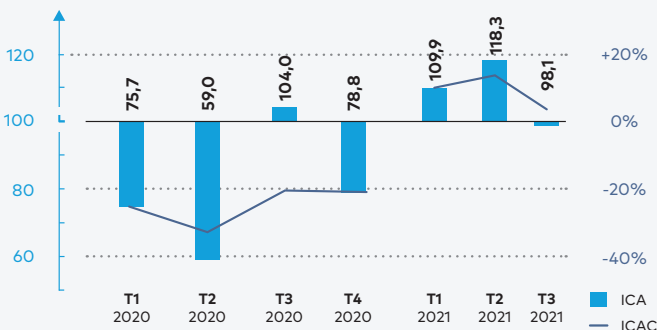
**+7,6 %**

de hausse cumulée de CA sur la période du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> trimestre 2021 par rapport à la période du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> trimestre 2020



### Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (4771Z)

Après deux trimestres consécutifs de croissance, les magasins de vêtements voient leur activité se réduire de 1,9 % par rapport à un 3<sup>e</sup> trimestre 2020 marqué par une hausse conséquente d'activité. En cumul depuis le début d'année, l'activité est en progression de 6,2 %. Si l'on compare les résultats à 2019, avant-crise, l'activité progresse de 2,4 % sur le trimestre mais reste inférieure de 15,6 % aux résultats cumulés sur les trois premiers trimestres de l'année.



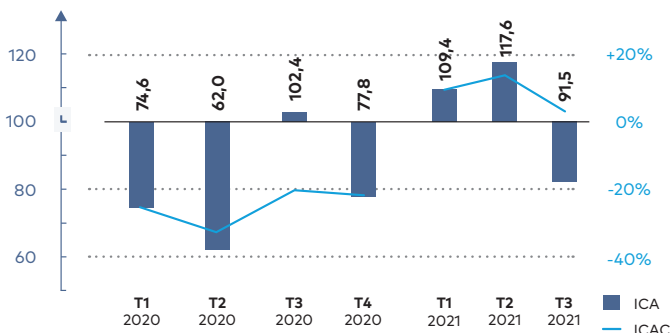
**+6,2 %**

de hausse cumulée de CA sur la période du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> trimestre 2021 par rapport à la période du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> trimestre 2020



### Commerce de détail de la chaussure (4772A)\*

La situation est similaire pour les entreprises du commerce de détail de la chaussure, l'activité recule lors du 3<sup>e</sup> trimestre 2021 (-8,5 %) même si le résultat est comparé à un 3<sup>e</sup> trimestre 2020 marqué par un rebond d'activité. En cumul depuis le début d'année, le CA progresse de 4,1 % par rapport à la même période de l'année passée. Comparativement à son niveau d'avant-crise, l'activité reste nettement en recul avec une baisse de 6,8 % par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2019 et de 16,8 % en cumul par rapport aux trois premiers trimestres 2019.



**+4,1 %**

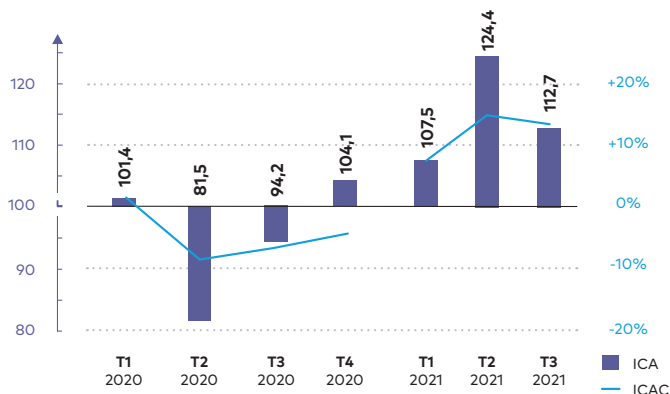
de hausse cumulée de CA sur la période du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> trimestre 2021 par rapport à la période du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> trimestre 2020

*\*NB : les échantillons étant faibles pour ce secteur, les résultats sont à interpréter avec précaution.*



## Transports et entreposage

L'ICA des entreprises des transports et de l'entreposage révèle un résultat positif pour le quatrième trimestre consécutif (+12,7 % sur le 3<sup>e</sup> trimestre) et l'ICAC une hausse de +13,4 % en cumulé depuis le début d'année, même si l'effet de base est nettement favorable. Comparativement au niveau d'avant-crise, les TPE-PME du secteur enregistrent une augmentation de 5 % par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2019 et aux trois premiers trimestres 2019.



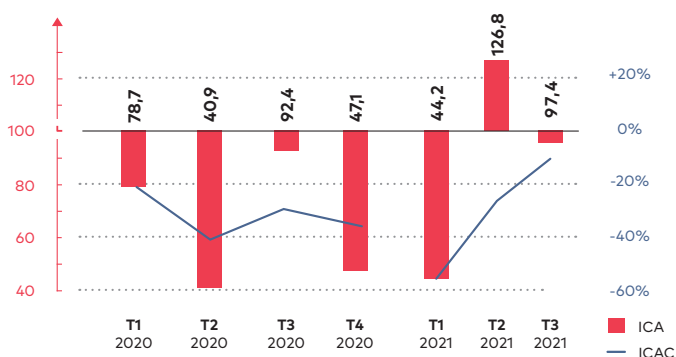
**+13,4 %**

de hausse cumulée de CA sur la période du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> trimestre 2021 par rapport à la période du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> trimestre 2020



## Hébergement et restauration

L'activité des TPE-PME régionales de l'hébergement-restauration connaît une baisse de 2,6 % au 3<sup>e</sup> trimestre 2021 et de 15,4 % en cumulé depuis le début d'année, par rapport aux mêmes périodes de l'année précédente. La comparaison par rapport au niveau d'avant-crise révèle une situation toujours très compliquée : -12,8 % par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2019 et -41,6 % en cumulé par rapport aux trois premiers trimestres 2019.



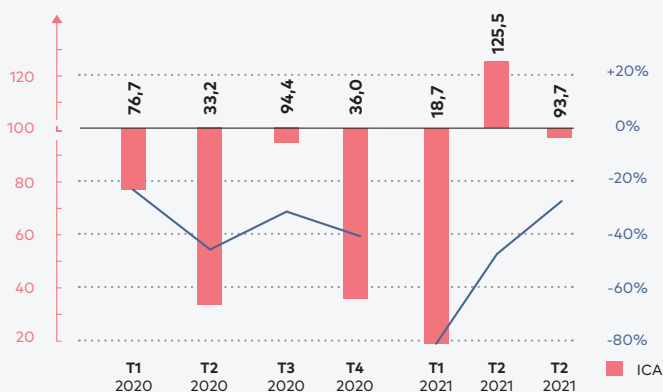
**-15,4 %**

de baisse cumulée de CA sur la période du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> trimestre 2021 par rapport à la période du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> trimestre 2020



### Restauration traditionnelle (5610A)

Le CA des restaurants traditionnels s'est réduit de 6,3 % par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2020 et de 28,4 % en cumulé depuis le début d'année et ce, malgré les baisses significatives enregistrées un an plus tôt. Par rapport à un niveau d'activité d'avant-crise, le CA des entreprises du secteur est inférieur de 13,2 % à celui du 3<sup>e</sup> trimestre 2019 et de 51,9 % à celui des trois premiers trimestres 2019.



**-28,4 %**

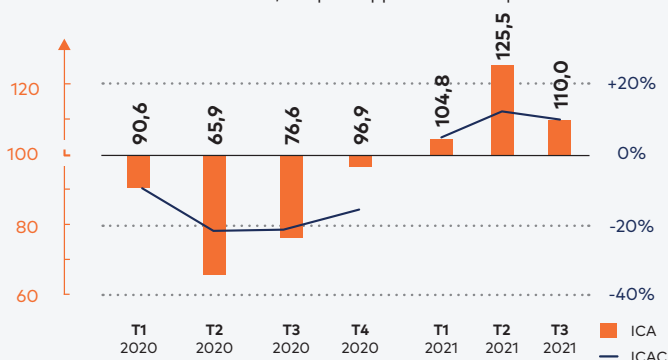
de baisse cumulée de CA sur la période du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> trimestre 2021 par rapport à la période du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> trimestre 2020





## Conseil en relations publiques et communication (7021Z)\*

L'activité des TPE-PME de conseil en relations publiques et communication progresse pour le troisième trimestre consécutif (+10 % par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2020) et de 9,9 % en cumulé depuis le début d'année, même si l'effet de base reste nettement favorable. La comparaison par rapport aux résultats de 2019 montre que les entreprises du secteur restent encore loin de leur niveau d'activité d'avant-crise : -11,7 % par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2019 et -10,7 % par rapport aux trois premiers trimestres 2019.



**+9,9 %**



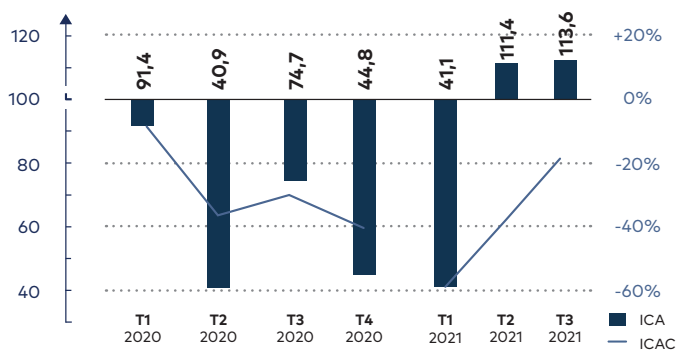
de hausse cumulée de CA sur la période du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> trimestre 2021 par rapport à la période du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> trimestre 2020

\*NB : les échantillons étant faibles pour ce secteur, les résultats sont à interpréter avec précaution.



## Arts, spectacles et activités récréatives

Pour le deuxième trimestre consécutif, les TPE-PME régionales des arts, spectacles et activités récréatives, enregistrent une hausse d'activité : +13,6 % par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2020, même si l'effet de base était nettement favorable. Toutefois, la baisse atteint -18,3 % depuis le début d'année. Elles sont également encore loin du niveau d'avant-crise. Comparativement à 2019, la chute du CA reste de 18,5 % sur le 3<sup>e</sup> trimestre et de 45 % en cumulé sur les trois premiers trimestres de l'année.



**-18,3 %**

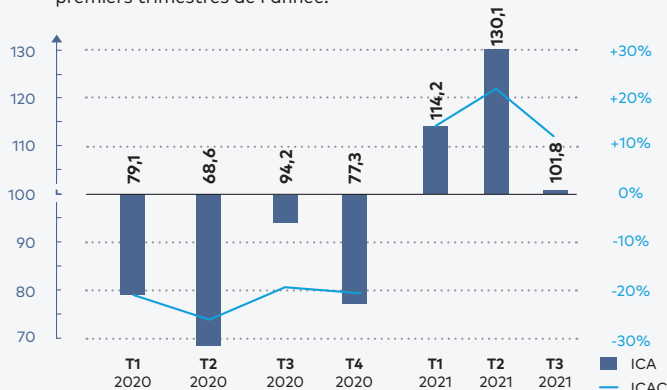


de baisse cumulée de CA sur la période du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> trimestre 2021 par rapport à la période du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> trimestre 2020



## Coiffure (9602A)

Avec un effet de base très favorable, les salons de coiffure enregistrent une hausse de CA de 1,8 % au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 2021 et de 13,6 % en cumulé sur les trois premiers trimestres. Cependant, ils sont encore loin de leur niveau d'avant-crise. Comparée à 2019, l'activité est en recul de 5,2 % sur le 3<sup>e</sup> trimestre et de 8,6 % en cumulé sur les trois premiers trimestres de l'année.



**+13,6 %**



de hausse cumulée de CA sur la période du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> trimestre 2021 par rapport à la période du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> trimestre 2020



## QUELQUES PRÉCISIONS SUR LES SOURCES ET LA MÉTHODOLOGIE

Les indices présentés sont basés sur la méthodologie conçue par le Conseil supérieur de l'Ordre. Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE et PME. Ces données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 31 000 entreprises régionales.

Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française – NAF rév. 2, 2008 (édition 2015) : Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs & Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.

*Retrouvez l'étude nationale de la même période sur le site du Conseil supérieur de l'Ordre*

Baromètre Image PME réalisé par l'Observatoire de la profession comptable du Conseil supérieur de l'Ordre



agēa

agent  
général  
d'assurance

Hauts-de-France

***Vous cherchez un  
agent général  
d'assurance  
près de  
chez vous ?***



**Trouvez votre agent général sur  
[www.agea.fr](http://www.agea.fr)**

# RENCONTRES AVEC LES ACTEURS RÉGIONAUX

La revue *Conseils & Perspectives* donne la parole dans chaque numéro aux partenaires du Conseil régional de l'Ordre, les acteurs locaux et régionaux qui œuvrent pour la relance économique.

Nouvelle rencontre avec Kathie WERQUIN-WATTEBLED et premier entretien avec Philippe HOURDAIN.

## L'INTERVIEW



Kathie WERQUIN-WATTEBLED, Directeur régional de la Banque de France pour les Hauts-de-France

**Rappelez-nous quel rôle la banque de France joue dans l'économie régionale et comment elle intervient auprès des entreprises ?**

*Le cœur de métier de la Banque de France est la mise en œuvre de la politique monétaire qui se traduit dans la région par la cotation des entreprises de plus de 750 K€ de chiffre d'affaires (22 000 entreprises dans les Hauts-de-France) afin de permettre aux banques de se refinancer auprès de la Banque centrale. Cette dernière joue en outre un rôle déterminant dans l'accompagnement des entreprises dans la région (médiation du crédit, correspondant TPE-PME et accompagnement en sortie de crise)*

**Comment voyez-vous actuellement la reprise en Hauts-de-France au sortir de la crise ?**

*La reprise est très soutenue comme au plan national (qui a connu un rebond de plus de 7% du PIB en 2021). Tous les segments sont bien orientés, industrie, service et bâtiment. La consommation des ménages est soutenue notamment par la réserve d'épargne accumulée pendant les périodes de confinement et les entreprises ont retrouvé également une vraie dynamique d'investissement. La problématique aujourd'hui de la plupart des entreprises porte essentiellement sur les difficultés de recrutement pour faire face à la demande très tonique.*



**Une nouvelle cotation Banque de France voit le jour en 2022, pouvez-vous nous expliquer en quelques mots le modèle qui la sous-tend et quelles sont les conséquences opérationnelles ?**

*La Nouvelle Echelle de Cotation entrée en vigueur le 8 janvier 2022 permet à la Banque de France d'avoir une cotation plus granulaire, en passant de 8 à 18 crans (hors cotation sur incident de paiement). Les entreprises bénéficieront d'une analyse de la Banque de France plus fine qui tiendra mieux compte de spécificités tant financières qu'extra financières sur la base des éléments qualitatifs et stratégiques. Cette cotation reste réservée aux banques et aux financeurs au sens large. Toute entreprise qui aurait des questions sur sa cotation peut sans problème se rapprocher de la Banque de France pour rencontrer et échanger avec un analyste financier.*

## L'INTERVIEW



**Philippe HOURDAIN,**  
Président de la CCI Hauts-de-France

**Engagé de longue date au sein du réseau consulaire et réélu à la Présidence de la CCI Hauts-de-France, qu'est-ce qui vous a motivé à briguer un second mandat ?**

*La dernière mandature a été celle de tous les défis. Parmi eux, celui de la crise sanitaire a mis en lumière le rôle de notre réseau, qui a cherché à être sans cesse plus innovant, plus agile et plus réactif. Aujourd'hui, face aux mutations toujours plus rapides et profondes de notre économie, les défis demeurent nombreux et mon leitmotiv reste le même : être utile aux entreprises de notre région pour les aider à se transformer, mais aussi favoriser le développement économique de nos territoires, qui possèdent des atouts indéniables. Avec l'ensemble des élus et un réseau de collaborateurs experts, nous allons donc continuer à mener une action de proximité, engagée et ambitieuse sur tous les plans, de la formation à la transmission, en passant par la poursuite d'investissements sur les ports régionaux ou la création de la Cité Internationale de la Logistique.*

**Je tiens beaucoup à ce que nous jouions un rôle de facilitateur pour nos entreprises dans un écosystème économique complexe et évolutif**

**Quelle est votre vision de la CCI Hauts-de-France et de son rôle auprès des entreprises de notre région ?**

*La CCI Hauts-de-France se doit d'être dans l'opérationnel et d'agir concrètement pour répondre de manière pragmatique aux besoins des entreprises et les accompagner de la meilleure des manières. Nous proposons un très large panel de dispositifs d'accompagnement, que nous avons à cœur de faire évoluer pour les adapter aux enjeux du moment. Pour cela, le service Etudes de la CCI Hauts-de-France analyse de façon régulière la conjoncture économique. Cela nous permet d'en posséder une photographie très précise, de modifier l'ensemble de nos dispositifs d'accompagnement en fonction des éléments en notre possession et d'apporter la bonne*



*réponse au bon moment. C'est un impératif dans le contexte actuel, et je tiens beaucoup à ce que nous jouions un rôle de facilitateur pour nos entreprises dans un écosystème économique complexe et évolutif.*

**Quels sont les atouts majeurs de notre région pour rebondir et revenir en pleine forme dans la période post-Covid qui s'ouvre à nous ?**

*Nous avons la chance de posséder un territoire situé au cœur de l'Europe. C'est une chance, et la CCI prend toute sa part dans le développement des projets internationaux qui permettront de booster l'économie régionale. De plus, nous sommes également la région la plus jeune de France. C'est un facteur d'attractivité important pour les entreprises, qui, malgré un contexte difficile, continuent de fleurir dans notre région. De la structure familiale et centenaire à la start-up en passant par les fleurons de l'économie, nous abritons des entreprises qui allient préservation des savoir-faire, productivité et innovation.*

*Et enfin, face à une crise mondiale que personne n'avait vu venir et à la nécessité de penser le monde d'après, la région Hauts-de-France avait déjà une longueur d'avance. Avec la démarche Rev3, nous avons engagé, dès 2012 avec la Région, une véritable dynamique pour faire des Hauts-de-France le leader de l'économie durable, décarbonnée et connectée. Il reste encore beaucoup à faire, mais je crois en notre région, grande terre d'industrie et d'innovation, pour relever ce défi.*



# LES TIERS-LIEUX DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

Un tiers-lieu se définit en marge du premier lieu qu'est l'habitat et du deuxième lieu, le travail. Il est donc le troisième lieu de vie d'un individu. En raison de leur statut hybride, les tiers-lieux ont souvent des difficultés à se situer juridiquement, c'est pourquoi, certains font appel à des experts-comptables pour les assister.

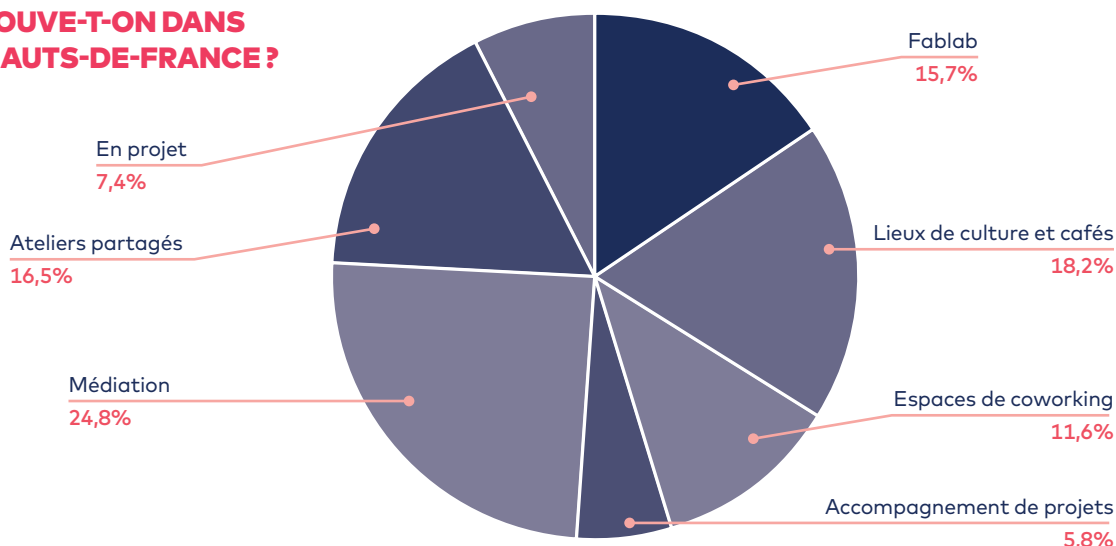
***Un tiers-lieu c'est un endroit qui n'est ni le domicile, ni le lieu de travail, où les gens se retrouvent pour mener une action***

Par définition un tiers-lieu est donc un espace de vie mis à disposition des habitants de son territoire. Le projet d'un tiers-lieu évolue souvent en fonction des publics qui le façonnent selon leurs besoins. Ce peut être un lieu culturel, un café, un espace de coworking, un espace de médiation, un atelier partagé ou encore un fablab\*.

\*Atelier ouvert à tous et dédié à la conception et à la fabrication d'objets à l'aide d'outils spécifiques.

**Florent Iosnescu,**  
Directeur du Clockwork Coworking Café et  
Délégué Régional Hauts de France du Synaphe

## QUELS TYPES DE TIERS-LIEUX RETROUVE-T-ON DANS LES HAUTS-DE-FRANCE ?





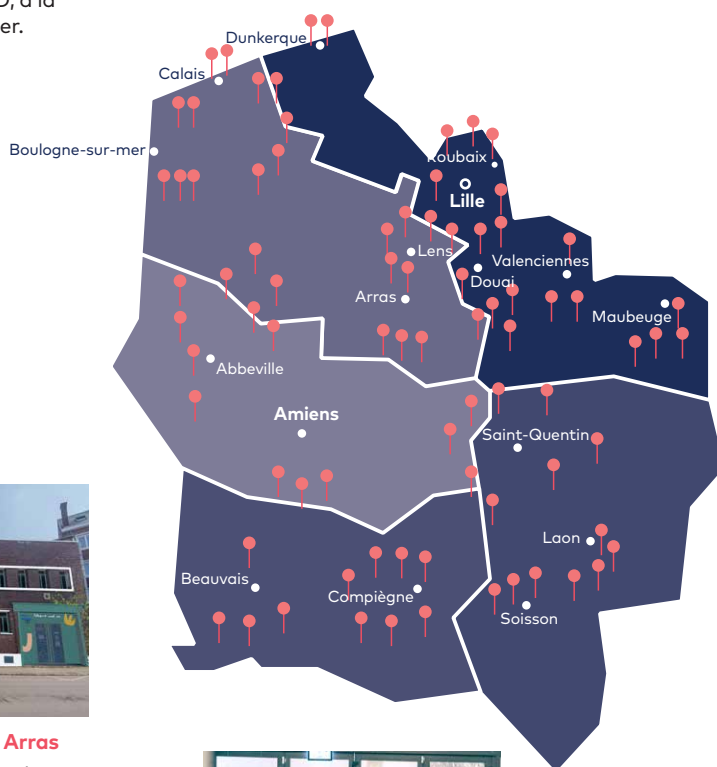
### La Station - Saint Omer

Au sein de La Station, vous serez encouragés à construire et à fabriquer grâce à toutes sortes d'outils allant de l'imprimante 3D, à la découpeuse laser.



### Le Clockwork Café - Lille

Venez travailler en plein centre de Lille et à partir de 5€ l'heure. Profitez d'un open space situé dans un cadre atypique et chaleureux ou dans des box confidentiels et intimistes.



### Albert and Co - Arras

Situé à deux pas de la gare, vous pouvez y louer un bureau privatif, une salle de réunion, télé travailler dans l'open space ou encore y domicilier votre entreprise. Tout ça dans une ambiance conviviale et amicale.



### La Machinerie - Amiens

Vous souhaitez lancer votre nouveau projet ? Vous êtes au bon endroit ! La Machinerie, tiers-lieu de référence de l'Amiénois vous aide à porter votre projet mais vous ouvre également les portes de son fablab ou encore de son coworking.



### Id tiss - Saint-André-Lez-Lille

Créer, découvrir le textile.. cela sera bientôt possible chez Lemahieu. Grâce à l'ouverture prochaine de leur nouveau tiers-lieu : Id Tiss.



### L'hermitage - Autrèches

Promouvoir l'être humain dans sa capacité de conception, d'action et d'expérimentation, c'est la mission que se donne l'hermitage. Découvrez leurs ateliers de débats, séjours d'acculturation et de formation, et tant d'autres accompagnements.

## L'INTERVIEW



**Florent Ionescu, Directeur du Clockwork Coworking Café et Délégué Régional Hauts de France du Synaphe**

### Pourquoi créer un syndicat des coworking ?

*Il y a beaucoup de domaines pour lesquels on ne rentre dans aucune case. Nous sommes stockés un peu n'importe où. Au sein de Coworking France\* on a ressenti le besoin de se structurer pour parler des sujets types : conventions collectives, code APE et obligations réglementaires. C'est pour cela que nous avons identifié le SYNAPHE - Syndicat professionnel de l'hébergement d'entreprise, candidat historique des centres d'affaires, des domiciliaires, ou encore des hôtels d'entreprise. On s'est rendu compte que de plus en plus de coworking font de la domiciliation. Les activités ont tendance à converger et il y avait une pertinence à rapprocher les deux univers et à se raccrocher à ce syndicat là pour gagner en représentativité.*

*\*Coworking France : annuaire des coworking en France*

### Quelles problématiques rencontrez-vous en tant que syndicat de coworking ?

*Derrière le mot tiers-lieu on cache des projets publics ou parapublics avec une vocation plutôt culturelle et sociale. Cependant, un tiers-lieu c'est avant tout*



*un endroit qui n'est ni le domicile, ni le lieu de travail, où les gens se retrouvent pour mener une action. D'où le rapprochement entre coworking France et le SYNAPHE qui est un syndicat professionnel qui vise à représenter les intérêts des acteurs privés du coworking et qui ne s'intéresse pas seulement aux associations ou aux cafés.*

### Et en tant que tiers-lieu, à quelles difficultés doit-on faire face ?

*À titre d'exemple, dans certains tiers-lieux, des bénéficiaires prêts à donner un coup de main sont rémunérés en nature en échange d'une prise en charge de leur abonnement.*

*Alors comment gérer ce genre de situation en comptabilité ? Faut-il faire une facture d'échange ? L'entreprise risque-t-elle d'être accusée de faire de l'emploi déguisé ? Ce sont des choses sur lesquelles il serait nécessaire d'avoir un point de vue juridique de la part de l'expert-comptable.*



## L'INTERVIEW



**Id tiss, c'est le pari qu'ont fait Loïc Baert et Martin Breuvart, codirigeants de Lemahieu, et Sigrid Lucas, porteuse de projet. Ils reviennent sur leurs ambitions et la raison d'être du tiers-lieu.**

### Pourquoi avez-vous décidé de lancer un tiers-lieu ?

**LB :** Notre objectif chez Lemahieu, c'est de produire les sous-vêtements les plus propres au monde. Cela sous-entend de mener une stratégie socialement juste, environnementalement bonne et économiquement viable. La création de notre tiers-lieu permet de répondre à toutes ces injonctions.

*En tant que lieu de transmission des savoir-faire, le tiers-lieu a un impact sur le territoire. C'est un espace de rencontre entre le monde de l'entreprise et du civil, qui permet des échanges entre des salariés et des habitants grâce à des ateliers, un espace convivial café et événementiel. La création du tiers-lieu rend possible le développement de l'emploi local et fait naître des vocations.*

*Au regard de l'environnement, l'enjeu est de redonner de la vie à des chutes de production, de réhabiliter d'anciennes machines en optimisant l'utilisation des locaux via des ateliers de réparation et de customisation mais aussi un fablab qui donne accès à des machines.*

### En tant que porteuse de projet, quels sont vos besoins en termes juridiques et financiers ?

**SL :** Nous ne sommes pas issus du monde économique ou entrepreneurial. Ce qui est important pour moi, c'est d'avoir une véritable relation de partenaire avec l'expert-comptable avec qui je travaille. Qu'il veuille apporter des solutions aux problèmes que pose l'hybridité de notre condition.

### Dans quelle mesure selon vous, les Hauts-de-France sont-ils favorables à l'installation de tiers lieux ?

**SL :** Pour notre tiers-lieu textile, les Hauts-de-France sont une région favorable en raison de son patrimoine très fort. Pour les tiers-lieux en général, je pense que nous vivons dans une région très sociable qui se prête absolument aux tiers-lieux, pour moi, ce sont des "maisons communes".

## PORTRAIT DE FAMILLE

**Jeunes inscrit(e)s, en réinscription, inscription secondaire  
ou en transfert d'une autre région.**

**Nous souhaitons la bienvenue aux experts-comptables qui ont  
rejoint les Hauts-de-France en septembre et décembre 2021**

### Dans l'Aisne

Guillaume MAILLARD, à SOISSONS

### Dans le Nord

Marie GRAUX, à ROUBAIX  
Céline LESAGE, à LE CATEAU  
Coralie MOULLIERE, à LAMBERSART  
Anthony NONNEZ, à MARCQ-EN-BAREUIL  
Augustin NOTELET, à LILLE  
Jean-Baptiste PLANCKE, à METEREN  
Emilie POISSONNIÉ, à LILLE  
David TIRY, à LILLE-HELLEMMES

### Dans l'Oise

Claire BAILLY, à COMPIEGNE  
Adrien DESESPRINGALLE, à COURTEUIL  
Clément GUILBERT, à MOUY

### Dans le Pas-de-Calais

Angélique BRACQUART, à LONGUENESSE  
Richard KPONOU, à SAINT LAURENT BLANGY  
Benoît MARTEL, à CALAIS  
Jérémy HUBERT, à BIACHE ST VAAST  
Samantha KRAEMER, à LENS  
Marie-Hélène FALEMPIN, à CALAIS

### Dans la Somme

Céline ACIN-REMY, à LONGUEAU  
Thomas BRION, à BOVES  
Pierre PENNEQUIN, à AMIENS

**Et n'oublions pas celles et ceux qui sont  
parti(e)s pour une autre région, une autre  
orientation professionnelle ou une retraite  
active ! Nous leur souhaitons « bon vent » !**

Aurélien BEETS-GAUTIER, Carole DESSAINT,  
Solange GREKO, Nicolas VANHOUTTE,  
Philippe ARBONNIER, Elhoucine BOUCHFAA,  
Dominique BOULET, Joseph CATTEAU,  
Hervé DEVILLERS, François DE BAUDUS  
DE FRANSURES, Jean-Michel FROMENTIN,  
Bruno GUGLIELMETTI, François  
HENNEBIQUE, Brigitte HENRY-MAIGNIEL,  
Serge HERMAN, Didier HOUDAER, Danièle  
LEVIEZ-Bonnet, Maurice MACRE, Jean-Michel  
PETIT, Jacques ROFFÉ, Jean-Luc SAUVÉ,  
Pierre THIERY & Gilles VATBLED.

### **C'EST AVEC TRISTESSE QUE NOUS AVONS APPRIS LES DÉCÈS DE**

**Jacques JESSON**, ancien expert-comptable et père de **Philippe JESSON**, expert-comptable à Saint-Quentin & ancien élu du Conseil régional de l'Ordre Picardie Ardennes, survenu le 12 novembre 2021.

**Paul LEFEBVRE**, expert-comptable agréé retraité survenu le 28 janvier 2022





## AGENDA

Prenez d'ores et déjà note des dates de l'année 2022

### Conseil Régional de l'Ordre

25 MARS, 20 MAI, 6 JUILLET, 23  
SEPTEMBRE & 16 DECEMBRE

Les 5 réunions du Conseil de l'année

7 & 8 JUILLET

Le Campus au palais des congrès du  
Touquet

### Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes

21 AVRIL, 21 JUILLET, 19  
OCTOBRE & 22 DECEMBRE

Les 4 réunions du Conseil de l'année

20 & 21 OCTOBRE

L'Assemblée générale & les Universités  
d'été/automne

## ENGAGEMENT QUALITÉ DE VOTRE NOUVEL ORGANISME DE FORMATION FORMAT

Depuis plus de 40 ans, Crefora et l'Irec, dont la fusion s'est officialisée le 1<sup>er</sup> octobre 2021 avec votre nouvel IRF Form@t, s'efforcent de vous apporter un service de qualité !

**C'est une nouveauté ! Le 24 décembre 2021, Form@t a obtenu la certification QUALIOPi !**

Certification unique pour tous les organismes de formation, en application du décret n°2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences.

### Qualiopi, pourquoi ?

La certification permet la création d'une marque transversale facilement reconnaissable par le public, c'est un gage de qualité. Elle contribue aussi à faciliter le choix d'un prestataire de formation pour les individus et les entreprises et à impulser une dynamique d'amélioration continue des processus mis en œuvre par les organismes de formation.

### Qualiopi : quel intérêt pour vos prestations de formation ?

Cela signifie que notre organisme, nos



formateurs et nos offres de formations répondent à toutes les exigences de qualité dictées par le RNQ - Référentiel National Qualité.

**La commission Formation du Conseil régional de l'Ordre est fière de cette nouvelle certification qui présente de nombreux avantages :** démontrer notre conformité aux exigences de qualité, renforcer notre reconnaissance auprès des organismes financeurs, optimiser notre organisation, valoriser nos pratiques et améliorer votre satisfaction et nos prestations en permanence.

**Et pour nos clients,** c'est une assurance à long terme qui permet de faciliter leurs choix sur leur partenaire de formation, s'assurer de son professionnalisme, être certain de la qualité reconnue des formations, avoir la possibilité de se faire financer par leur OPCO et enfin obtenir une lisibilité parfaite de notre offre sur le marché de la formation.

Soyez sûr de notre engagement qualité et de notre professionnalisme à vos côtés !



**UCPS**

**Créateur de solutions  
en Protection Sociale**

**Nous prenons  
votre avenir en main !**



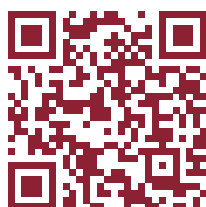
**UCPS**  
**l'assurance de votre protection**

[www.e-courtage.com](http://www.e-courtage.com)

Retrouvez

# CONSEILS & PERSPECTIVES

Le magazine des experts-comptables  
des Hauts-de-France  
sur **smartphone, tablette & desktop**



➤ [magazine-expertscomptables-hdf.com](http://magazine-expertscomptables-hdf.com)



**Cérémonie de prestation de serment**  
4 mars 2022 - Louvre-Lens



